

an	10.11.78								
Datum	10.11.78								
Visa	U								
EPD		10.11.78		Lima,		6 novembre 1978.			
Ref.		p.B. 15.29. Bol.							

051.13 Bol. BE/bd

A la Direction administrative
du Département politique fédéral,

B e r n e .

Voyage de service en Bolivie
du 17 octobre au 1er novembre 1978.

Monsieur l'Ambassadeur,

Conformément à votre autorisation du 22 septembre 1978, je me suis rendu, avec mon épouse, en Bolivie, du 17 octobre au 1er novembre 1978.

Le compte-rendu annexé relate le séjour à La Paz et les déplacements entrepris à l'intérieur du pays.

Il est également fait mention de deux projets importants de la Coopération technique que j'ai visités à cette occasion.

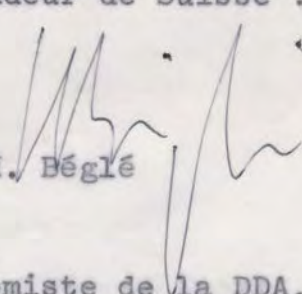
Enfin, quelques considérations d'ordre économique complètent cet exposé.

Quant aux aspects politiques, ils seront traités dans un rapport séparé.

J'adresse copie de cette lettre et de ses annexes à la Direction politique II et à la Direction de la Coopération au développement et de l'aide humanitaire du Département politique, ainsi qu'à la Division du Commerce du Département fédéral de l'Economie publique, à M. G. Cattaneo et à M. M. Pallmann à La Paz.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse :


H. Béglé
Annexes:

- 1 rapport de voyage
- 1 photocopie de la pétition des dames du Club Suisse de La Paz
- 1 photocopie du rapport de M. Veglio, Economiste de la DDA, sur la situation économique en Bolivie
- 1 tableau statistique des exportations de Bolivie.



Rapport du voyage de service entrepris en Bolivie
par M.H. Béglé, Ambassadeur de Suisse au Pérou et
en Bolivie, du 17 octobre au 1er novembre 1978.

En compagnie de M. G. Cattaneo, notre Chargé d'affaires a.i. à La Paz, j'ai rendu tout d'abord visite au Ministre des Affaires Etrangères, Dr. Ricardo Anaya Arze, ainsi qu'à ses principaux collaborateurs : le Sous-Secrétaire général, Marcelo Ostria Trigo, le Directeur du Protocole et le Chef de la Division Europe.

Conformément à une demande de la Direction Politique III, j'ai fait part au Ministre des Affaires Etrangères de l'urgence qu'il y a pour la Bolivie de signer, ratifier, diffuser et appliquer les deux Protocoles additionnels aux Conventions de Genève du 12 août 1949. Le Ministre m'a répondu que le retard était probablement dû à une lenteur bureaucratique et qu'il allait donner les instructions nécessaires pour que l'affaire soit réglée. Le Sous-Secrétaire général, lui aussi, m'assura qu'il suivrait de près la question. Je remis à mes deux interlocuteurs un mémorandum résumant mon intervention.

Le Ministre m'entretint également d'une requête qu'il avait soumise, par l'intermédiaire de la Direction générale du Protocole, à l'Ambassade de Suisse, pour transmission aux Autorités helvétiques dans une note datée du 6 octobre 1978. Il s'agit d'une aide à l'Association des Producteurs de lait de Cochabamba, afin de lui attribuer cinq spécialistes, l'un pour les sols et l'usage des engrais, un autre en irrigation, un troisième en génétique et technique animale, un quatrième en nutrition animale et enfin un vétérinaire expert en hygiène et en santé animales. M. Pallmann a fait rapport à la DDA en date du 11 octobre 1978 avec un préavis guère favorable. En effet, il y aurait là conflit avec l'organisation avec laquelle nous collaborons en général dans ce domaine, la PIL, par l'intermédiaire de CONEPLAN, soit le Ministère de la coordination et de la planification, et qui est différente de l'Association de producteurs de lait, dont M. Anaya est l'un des animateurs. De plus, de nombreux travaux dans la direction souhaitée par le Ministre ont déjà été entrepris ou sont encore poursuivis par la Coopération technique suisse dans la région de Cochabamba. L'Ambassade s'est bornée à accuser réception de la note du Ministère et a répondu que la demande avait été soumise aux Autorités compétentes suisses. Les copies de ces documents doivent se trouver auprès de la DDA à Berne.

Le Sous-Secrétaire général me fit part spontanément du fait qu'il était dans les intentions des Autorités

- 2 -

boliviennes d'ouvrir une Ambassade à Berne, mais il ne m'a pas précisé quand ni si un Ambassadeur résident était prévu. Je pourrais supposer que le maximum consiste dans l'ouverture d'une modeste chancellerie à Berne avec à sa tête un chargé d'affaires a.i. et que l'Ambassadeur qui serait accrédité en Suisse sera celui de Bonn.

De l'entretien que j'ai eu avec le Ministre de la Santé, Dr. Oscar Roman Vaca, il ressort que ce dernier se trouve en face de tâches immenses et avec très peu de moyens lui permettant d'entreprendre des campagnes de santé au niveau national. Les maladies infectieuses les plus courantes sont la tuberculose, la malaria et le mal de Chagas. Le Ministre me fit part de sa satisfaction d'avoir passé un arrangement avec la Croix-Rouge suisse (Délégué résidant à Assomption : M. Glauser), lequel prévoit la collaboration avec les Autorités boliviennes pour améliorer la santé des populations indiennes vivant dans les régions du Sud-Est de la Bolivie. Selon les propos mêmes du Ministre, la Nation qui procure des médicaments à prix raisonnables à la Bolivie est la Hongrie. Par ailleurs, le Japon a accordé un crédit important à la Bolivie pour l'achat d'appareils médicaux destinés à équiper certains hôpitaux. De même, la République fédérale d'Allemagne aurait aussi aidé la Bolivie dans le domaine de la Santé. Le Dr. Roman Vaca mentionne le Décret suprême No. 14.346 du 14 février 1977, qui autorise le Gouvernement à restreindre sérieusement l'importation de médicaments étrangers, ceci afin d'encourager la production locale; ce décret n'a toutefois pas été ^{encore} appliqué, mais, ajoute le Ministre, s'il devait rester assez longtemps en fonction, il ne manquerait pas de penser à son application !

Il a également été question, lors de cet entretien, de la formation de "promotores" dans la Sierra, l'Altiplano et la Selva par des missions médicales établies dans ces régions. Il semblerait qu'une amorce dans ce sens existe en Bolivie. Je n'en suis toutefois pas très convaincu. Aussi voudrais-je suggérer que la DDA, à l'occasion de l'étude de projets futurs d'aide technique à la Bolivie, songe à l'aide médicale, laquelle a si bien réussi dans le Département de Puno au Pérou.

Outre M. Cattaneo, M. Pallmann, pour qui le sujet présentait son attrait, a assisté également à cet entretien.

Notre entrevue avec le Ministre de l'Agriculture, le Lt. Colonel Guillermo Escobar Uri, autorité importante pour la coopération technique, se limita essentiellement à mon exposé et à ceux, plus détaillés, de MM. Pallmann

- 3 -

Veglio. Si le Ministre ne réagit que par quelques paroles courtoises, car apparemment encore peu au courant de son dicastère - il est nouveau -, le Sous-Secrétaire d'Etat, lui, ne cacha pas sa satisfaction de travailler avec la Suisse dans le domaine de la Coopération technique. D'autres aides bilatérales dans le domaine agricole sont accordées surtout par les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne et également par la Banque Mondiale et la BID.

L'audience avec le Président de la République, comme mes entretiens avec un certain nombre de Chefs de mission, de Directeurs de journaux et un Ecclésiastique de haut rang, portèrent essentiellement sur les aspects politiques de la Bolivie. Ces considérations figurent donc dans le rapport séparé adressé à la Direction Politique II.

Ceci intéressera le Service des Suisses à l'étranger du Département politique de savoir que nos compatriotes féminines à La Paz ne sont pas inactives à l'égard du droit de vote et surtout de l'octroi de la nationalité suisse aux enfants de mère suisse nés à l'étranger ou même en Suisse, mais sans que le mari étranger n'ait pris domicile en Suisse. Ces dames ont adressé à cet effet un appel à M. A. Weber, Président de la Commission des Suisses à l'étranger, en date du 30 octobre 1978, dont vous trouverez une photocopie en annexe. Je serais reconnaissant au Service compétent du Département de me faire part de ses vues sur les points soulevés.

J'avais projeté de rendre visite à notre colonie à Riberalta dans la Province du Beni, qui compte plus de 30 ressortissants, placée sous la direction de notre agent consulaire, M. Fritz Hecker. Malheureusement, les pluies avaient brusquement commencé sur les confins brésiliens, de sorte que je dus annuler ce voyage, ceci bien à contre-cœur. Cette décision a d'ailleurs été prise d'entente avec M. Hecker, auquel j'avais pu parler par radio-téléphone. Ce sera partie remise à l'année prochaine, mais mon déplacement en Bolivie devra alors avoir lieu en juin 1979 pour mettre toutes les garanties de mon côté en ce qui concerne le temps à Riberalta.

Je pus toutefois entreprendre depuis La Paz deux déplacements professionnels, l'un dans l'Altiplano, sur les bords du lac Titicaca, qui ne dura qu'un jour, et l'autre de deux jours à Reyes, dans la Selva, où se trouvent d'importants projets de la coopération technique suisse. J'étais accompagné par M. Pallmann durant ces visites.

A Huacullani, sur une langue de terre pénétrant dans le lac Titicaca, travaillent deux experts suisses,

- 4 -

accompagnés de leurs familles, MM. Matthias Köchlin et Niklaus Steiner, au projet multiple dénommé ANFLEC, dont toutes les caractéristiques sont connues de la DDA. Je ne m'attarderai donc pas sur ce point. En revanche, je voudrais relever l'intérêt que présente ce projet puisqu'il vise à appliquer des méthodes de développement avec les moyens du bord et avec le minimum d'investissement possible. Il s'agit-là effectivement de petits propriétaires, qui ne peuvent assumer de grandes dépenses. Aussi voudrait-on leur permettre d'obtenir un résultat meilleur sans avoir à faire face à de lourds remboursements de dettes ou d'intérêts. Ainsi, très justement, nos experts ne prévoient aucune motorisation, mais la traction animale. Un exemple de simplicité de travail réside dans la réalisation d'une machine d'un type rudimentaire, conçue par M. Steiner, et où la main-d'oeuvre reste essentielle, de mise en bottes de la paille. Nous avons vu les paysans à l'oeuvre, fort satisfaits du rendement de cette machine, mais dont le résultat est dû en grande partie à l'efficacité des muscles de leurs bras. Il est également réconfortant de voir qu'à l'atelier, encore fort modeste, un mécanicien était capable, avec un minimum d'outillage, de construire une charrette nécessaire aux travaux de la campagne. Il sera des plus intéressants de suivre l'évolution de ce projet, car il cherche à améliorer le standard de vie d'une population particulièrement désavantagée sur le plan économique. Le climat de l'Altiplano est dur et ne permet pas n'importe quelle production agricole. Nos experts s'efforcent de trouver le type de vache le plus approprié à ces régions et à encourager la diversification des cultures.

A Reyes (Province du Beni), dans la Selva, il s'agit d'un grand projet de bétail à viande, qui a déjà débuté en 1971. Le projet administre 11.500 hectares de terre et plus de 5.000 têtes de bétail bovin, réparties en quatre estancias et une centrale. Il y a également un certain nombre de chevaux et quelques moutons. Nous avons trouvé là comme experts suisses MM. Hubert Breguet, chef du projet, Philippe Chollet et Enzo Buscini, vétérinaire.

Les deux premiers ont femme et enfants, alors que le vétérinaire est encore célibataire. Comme pour Huacullani, je n'exposerai pas en détail le projet de Reyes puisqu'il est parfaitement connu de la DDA. Je voudrais simplement dire que les experts précédemment cités m'ont paru très compétents, accomplissant une tâche de haute valeur. Ils ne reculent devant aucun effort et le font avec intérêt et dévouement. La vie dans ces régions tropicales isolées n'est pas toujours facile et il est louable que l'ensemble du travail sur cette grande étendue soit effectué par 17 employés boliviens seulement, placés sous la supervision de nos trois experts.

- 5 -

A Reyes vivent également des prêtres suisses rédemptoristes, dont le chef est Monseigneur Augry, Jurassien. Reyes est doté d'une cathédrale assez impressionnante pour ce bourg de 3.000 habitants, dont la construction a été financée par des fonds valaisans. A l'occasion d'un repas organisé dans la soirée par les experts de la Coopération suisse, j'eus l'occasion de m'entretenir avec les Autorités locales.

Pour clore le chapitre de la coopération technique, je voudrais signaler que je me suis entretenu avec M. Veglio du crédit/donation de 10-12 millions de francs suisses (BAYFIN) que la Suisse se propose éventuellement d'accorder au Gouvernement bolivien. Les propositions soumises du côté bolivien ne paraissant pas répondre, en partie tout au moins, aux critères de notre aide officielle, M. Veglio s'est attaché à élaguer ces requêtes et a soumis, le 26 octobre dernier, à la Centrale à Berne, des projets se concentrant sur la construction de petites infrastructures rurales.

Sur le plan économique, on relève une certaine inflation des prix, laquelle, d'après des sources officielles, s'élèverait à 8,8 % durant les neuf premiers mois de l'année, alors que le FMI - dont une délégation se trouve actuellement à La Paz - estime cette augmentation entre 10 et 15 %. On est là toutefois loin du taux d'inflation du Pérou par exemple !

Pour se sortir de sa situation économique défavorable mais non désespérée, le pays devrait faire davantage appel à l'aide financière et technologique de l'étranger. Les revenus provenant du pétrole et des mines ont sérieusement diminué, ceci en partie dû à l'inefficacité des sociétés nationalisées.

Les conditions économiques ne paraissent cependant pas si graves pour que le FMI exige une dévaluation prochaine du peso. Cette institution engagerait plutôt les organisations d'Etat à restreindre leur train de vie et le Gouvernement à augmenter les prix de l'essence, du gaz, de l'électricité, etc. .

Dans les mesures pouvant aider également à la restauration de l'économie, il est fait mention de la suppression des subventions aux entreprises de transport, à l'élimination graduelle du personnel superflu dans les entreprises d'Etat, à la décentralisation des mines pour les rendre plus rentables, etc.

Un élément qui fausse les chiffres de la balance commerciale est la contrebande qui sévit sur une large

- 6 -

échelle avec les pays environnants, tout particulièrement avec le Brésil et le Pérou.

La dette extérieure est estimée à 2.4 milliards de US\$ et son service (amortissements et intérêts) à 1/4 du total des exportations et des services nets.

Quant aux réserves monétaires, elles sont actuellement de 160 millions de US\$, ce qui correspond à trois mois d'importations.

Pour ce qui a trait au Pacte Andin, les milieux responsables sont dans l'ensemble peu favorables à cette organisation, les Boliviens ayant toujours l'impression d'être traités en parents pauvres.

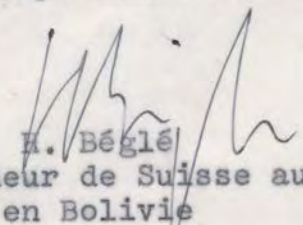
Sur le plan des échanges entre la Suisse et la Bolivie, il y a lieu de relever, à titre confidentiel, que l'affaire des importations de camions Saurer ne se révèle pas heureuse, par suite des pertes de change. 136 camions ont été importés jusqu'à ce jour, dont 122 vendus et 14 en stock en Bolivie. Les crédits accordés vont de 5 à 10 ans. Les camions sont de 13 tonnes, d'une valeur de US\$ 76.000 chacun ou de 21 tonnes, de US\$ 96.000 chacun. Sur le plan technique, en revanche, les expériences faites en Bolivie avec les camions Saurer sont excellentes.

J'ai également saisi l'occasion de visiter la jeune usine Roche, dont les débuts sont encore modestes. L'impression est bonne, mais la lutte pour conquérir une part du marché reste âpre. Roche craint l'application du décret mentionné dans ce rapport.

Les compatriotes dirigeant l'entreprise suisse VOLCAN S.A. m'ont également fait part des difficultés auxquelles ils ont à faire face, non pas dues à la conjoncture économique, mais à certaines contestations avec des fournisseurs suisses. Ils ont fait appel à mes bons offices.

Je ne voudrais pas clore ce rapport sans exprimer mes vifs remerciements à M. Cattaneo, notre Chargé d'affaires a.i. à La Paz, qui se dépensa activement, avec son épouse, pour faire de ce séjour une période intéressante et fructueuse pour chacun, de même qu'à M. Pallmann, qui ne ménagea aucun effort pour nous expliquer et nous faire voir les deux projets de la Coopération technique suisse précédemment mentionnés.

Lima, le 6 novembre 1978.


H. Béglé
Ambassadeur de Suisse au Pérou
et en Bolivie